



Arrêté sur le catalogue des fonctions du personnel communal

Le Conseil communal de La Grande Béroche,

Vu l'arrêté du Conseil général relatif à la grille d'évaluation des fonctions du personnel communal, du 27 août 2018 ;

Vu l'arrêté du Conseil communal sur le système d'évaluation du personnel communal, du 4 juillet 2018 ;

Sur proposition du chef du dicastère de l'administration ;

arrête :

Article 1^{er} : *Principe :*

Le catalogue des fonctions communales VDR-LGB, annexé au présent arrêté, est validé.

Article 2 : *Droit transitoire :*

Jusqu'à l'entrée en vigueur de l'évaluation selon EVALUATION.VDR-LGB et jusqu'à l'entrée en force des décisions de classifications, les classes de traitement et salaires fixées dans les anciennes communes fusionnées, fixées au 1^{er} janvier 2018 ou à l'entrée en fonction, restent valables.

Article 3 : *Entrée en vigueur*

Le présent arrêté entre en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018, sous réserve de l'entrée en force d'ici au 31 décembre 2018 de la grille d'évaluation des fonctions acceptée par le législatif.

Saint-Aubin-Sauges, le 29 août 2018

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
François Del Rio

Le secrétaire,
Alexandre Béguin